AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-4-3-69 898669

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC
(Tél. 92.28.72)
(AUDE, GARD, HERAULT, LOZERE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, 16, rue de la République - MONTPELLIER
C.C.P. : MONTPELLIER 5.238-57

Abonnement Annuel
25 francs
N° IOI - FEVRIER 1969/5
2° supplément

AUDE - PYRENEES ORIENTALES

ABRICOTIER -

En raison du développement végétatif et de quelques précipitations survenues dans certains secteurs, il convient de renouveler le traitement conseillé dans le précédent bulletin. On peut encore recourir aux produits cupriques; il est également possible de réaliser une bonne protection à l'aide de certains anticryptogamiques de synthèse tels que le zirame, le thirame, le captane ou encore avec une bouillie au soufre (en particulier dans les vergers où l'oïdium s'est manifesté en 1968).

CERISIER -

La Teigne du cerisier dont les graves dégâts passent trop souvent inaperçus est un ravageur redoutable des bourgeons et des fleurs, certains bourgeons ne se développent pas mais le plus souvent ce sont les étamines et l'ovaire qui sont dévorés tandis que la fleur s'ouvre. Les traitements d'hiver tardifs assurent la destruction des oeufs (colorants organiques) et les pulvérisations d'oléoparathion juste au gonflement des bourgeons assurent une protection efficace. Réaliser un traitement mixte par association d'un anti-cryptogamique pour prévenir ces dégâts de monilia.

PECHER -

Le traitement anticryptogamique précédemment conseillé assurera la protection des premiers organes verts; la continuité de cette protection sera assurée par un nouveau traitement réalisé avant la floraison. Ne plus employer des produits cupriques dès le début de la végétation.

Contre le puceron vert il est indispensable de réaliser un traitement (qui peut être associé à celui contre la Cloque) : Utiliser : H.C.H. , Lindane, Primine ou Endosulfan.

N.B. Nous rappelons que le traitement aux colorants, très efficace contre les pucerons est insuffisant pour lutter contre la Cloque; il convenait d'y associer un anticryptogamique.

L.L.TROUILLON

POIRIER -

Le traitement d'hiver recommandé dans le bulletin n° 100 devra être répété s'il a été "lessivé" par les récentes précipitations. Le relèvement de la température laisse prévoir une éclosion massive d'oeufs de Psylles début mars.

C'est pourquoi il est recommandé d'effectuer un traitement fongicide et insecticide dès que possible.

On utilisera de préférence un produit cuprique et un oléoparathion ou H.C.H.

M. BEZUT

P 347

Imprimerie de la Station du Languedoc- Directeur-gérant : L. Bouyx.

CULTURES LEGUMIERES DE PLEIN CHAMP

TRAITEMENTS PREVENTIFS CONTRE LA MOUCHE DE L'OIGNON

Selon les régions de production et les variétés d'oignons cultivées les époques des semis et des repiquages varient. Pour les oignons des variétés dites "Jaunes des Cévennes" et "Jaunes d'Espagne" les semis sont en cours et se poursuivent en pépinière pour un repiquage en mai ou juin. En ce qui concerne l'oignon de Lézignan les repiquages ont actuellement lieu, les plants provenant de semis d'automne.

Quelle que soit la culture réalisée à cette époque de l'année, semis ou repiquages, la protection contre la mouche doit être effectuée, soit par la désinfection du sol, soit par le traitement des plants ou des graines.

DESINFECTION DU SOL

On utilisera un des produits suivants aux doses indiquées en matière active à l'are :

Chlorfenvinphos	50 g
Trichloronate	25 g
Dichlofenthion	60 g
Diazinon	80 g
Diethion	60 g

Selon la formulation commerciale on utilisera soit des granulés soit des poudres, soit des liquides à pulvériser.

Quel que soit le procédé utilisé il faut toujours enfouir légèrement le produit. Dans le cas de pulvérisation, la quantité de bouillie sera de I500 à 2000l/ha pour obtenir une bonne répartition.

DESINFECTION DES SEMENCES

Pour les semis, généralement exécutés en pépinières, le traitement des semences sera effectué avec un des produits suivants aux doses recommandées par kilog de graine :

Diethion	60 g de M.A.
Trichloronate	40 g de M.A.

Ce traitement des semences est suffisant pour protéger les jeunes semis pendant leur courte végétation en pépinière (2 mois environ) à une époque où les dégâts de Mouche sont faibles ou inexistants et du fait de la forte densité des semis.

DESINFECTION DES PLANTS

Qu'il s'agisse d'oignons ou de poireaux le repiquage est la règle quasi générale dans nos régions. Le trempage des plants pourra donc être fait en complément de la désinfection du sol citée plus haut.

A cet effet on utilisera du Diethion (spécialité réservée à la désinfection des semences). On préparera un bain à 60 g de matière active pour 10 l d'eau dans lequel on mettra les plants à tremper pendant 10 à 15 minutes.

Pour les poireaux, dont la période de production est étalée sur presque toute l'année, les traitements seront faits dans les mêmes conditions que pour les oignons.

P.CHRESTIAN - J.LAVY

RECOMMANDATIONS AVANT
LA PLANTATION DES ASPERGES

-----:-----

RHIZOCTONE VIOLET -

C'est actuellement la maladie la plus grave de l'asperge, dont elle peut freiner considérablement l'extension de la culture dans certains secteurs et entrainer la disparition rapide des plantations atteintes à partir de foyers circulaires plus ou moins étendus.

Le champignon responsable de cette maladie peut s'installer sur une multitude de plantes cultivées ou spontanées. Aucun traitement des plants n'est possible en cours de culture et la désinfection du sol des taches où apparaît la maladie est souvent coûteuse, aléatoire sinon impossible.

Il importe donc de prendre certaines précautions avant toute plantation d'asperges, le traitement préventif des griffes ayant été recommandé dans un précédent bulletin (n° IOO de janvier I969):

- Il est vivement déconseillé de planter des asperges après une culture dans laquelle la présence de la maladie a été décelée.

- Il est encore prématuré de recommandér une désinfection du sol contre le Rhizoctone violet, quel que soit le produit envisagé, comme mesure de sécurité préalable à la création d'une aspergière, après arrachage d'une précédente culture d'asperges. Et ce, d'autant plus que cette dernière aura subi les attaques du Rhizoctone.

- Il n'est pas du tout recommandé de planter derrière une luzerne (très sensible au Rhizoctone) ou une précédente aspergière.

- La prudence doit être de rigueur quand l'on veut créer une aspergière de suite après une défriche. De nombreuses adventices peuvent héberger le Rhizoctone, lequel se développe très bien sur les débris végétaux en cours de décomposition.

- Le choix des griffes doit être soigneusement fait car il faut éliminer le risque très grave de planter des griffes, parfois apparemment saines mais déjà malades; le Rhizoctone a son début peut passer inaperçu ou être masqué par la terre.

- L'habillage des griffes est à proscrire; les plaies de taille sur les racines facilitent l'installation du parasite.

- Par ailleurs, bien qu'elles soient pratiquement indispensables lors de la création d'une aspergière, certaines fumures organiques, le fumier pailleux en particulier, favorisent le développement du Rhizoctone. Il faut éviter avant tout de les mettre au contact direct des jeunes racines.

La création d'une aspergière étant faite pour plusieurs années il importe que l'agriculteur mette tous les atouts de son côté. Les quelques mesures de prudence édictées ci-dessus peuvent lui éviter la véritable catastrophe qu'est l'apparition du Rhizoctone dans une aspergière.

P. CHRESTIAN - J.LAVY

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : P. BERVILLE

Tirage du 25 février I969

P348